## Studia Antiqua et Archaeologica XIX, 2013, 115-131

## L'ORIGINE DES LÉGIONNAIRES DE MÉSIE INFÉRIEURE. LA VE LÉGION MACEDONICA À TROESMIS<sup>1</sup>

ELENA ADAM<sup>2</sup>

**Keywords**: Roman army, soldiers' origin, recruitment policy, diversity, Legio V Macedonica, Moesia Inferior, local recruitment, recruitment areas.

**Abstract**: In the last decades the growing number of studies on the origin of Roman soldiers revealed new information concerning the mobility of the legions, the recruitment policy in the Roman Empire and also the role played by soldiers and veterans in the provincial society. The discovery of new sources changed the perception over the Roman army, its mobility and adaptability. In this context, this study analyzes the inscriptions of the Legio V Macedonica discovered at Troesmis in which the origin of the soldiers is clearly stated. The aims of this paper are to identify the legionaries' origin and to highlight the main aspects of a possible recruitment pattern specific to Moesia Inferior.

Resumé: Le problème de l'ethnie des soldats est devenu central ces dernières années, surtout grâce à la découverte d'un grand nombre de sources à même d'apporter de nouvelles données concernant la mobilité des troupes, la politique de recrutement dans l'Empire romain et, non pas de moindre importance, le rôle joué par les soldats et les vétérans dans la société provinciale. Le nombre accru de sources facilitera la création de nouveaux modèles susceptibles de changer la perception sur l'armée romaine, en faisant découvrir sa structure tant soit peu « détendue », ses mobilité et adaptabilité. L'ouvrage ciprésent ne se préoccupe que des inscriptions concernant la Ve légion Macedonica, découvertes à Troesmis, et qui mentionnent d'une manière claire l'origine des soldats. C'est pourquoi notre démarche va aborder premièrement l'analyse historique des inscriptions, tout en continuant par l'explication, la description et l'identification des légionnaires, pour en arriver finalement à la présentation des traits principaux d'un modèle possible de recrutement spécifique à la Mésie inférieure.

**Rezumat**: In ultimele decenii, numărul din ce în ce mai mare de studii privind originea soldaților romani au scos la iveală noi informații referitoare la mobilitatea trupelor, la politica de recrutare aplicată de Imperiu si de asemenea la rolul jucat de soldati si veterani

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les recherches ont été financées du Fonds Social Européen, par l'Association de Management dans le cadre du POSDRU 2007-2013 (projet POSDRU/CPP 107/DMI 1.5/S/78342).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Université "Alexandru Ioan Cuza" de Iași; adamelena9@yahoo.com.

în societatea provincială. Descoperirea de noi surse a contribuit la schimbarea percepției asupra armatei romane, asupra mobilității și adaptabilității sale. În acest context, acest studiu analizează inscripțiile legiunii V Macedonica descoperite la Troesmis, inscripții în care originea soldaților este clar menționată. Scopul acestei lucrări este acela de a aduce în prim plan studiul soldaților ca indivizi și, în același timp, își propune ca prin intermediul anlizei întreprinse sa ajungă la cunoașterea mecanismelor sistemului de recrutare aplicat de Imperiu în Moesia Inferior.

« tu regere imperio populos, Romane, memento (hae tibi erunt artes), pacique imponere norem, parcere subiectis et debellare superbos. Ne l'oublie pas, Romain, c'est à toi qu'il appartient de soumettre les nations  $^3$ 

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les changements culturels caractérisant l'impérialisme romain représentent un important domaine d'étude dans le cadre de l'archéologie romaine. Les recherches entreprises ont ainsi en vue deux éléments, d'une part, l'inclusion des provinces dans le système politique romain, d'une autre, le paradigme des échanges culturels, autant sous forme de culture dominante, d'éléments arrivés dans la nouvelle culture, qu'implicitement, sous forme de romanisation. Du côté du paradigme de l'évolution sociale, être indigène et, plus encore, Romain, représentent des éléments constitutifs d'une démarche vers la *modernité*<sup>4</sup>. Après le règne d'Auguste, la barbarie ne sera plus envisagée comme un état en soi permanent, mais comme une situation se prêtant aux changements par l'adoption de valeurs et formes culturelles romaines. C'était un processus que les autorités romaines désiraient stimuler<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, connaissant l'importance que l'Etat romain accordait à l'armée, au rôle des soldats et des vétérans dans la vie politique, il est facile à comprendre la place privilégiée que l'armée romaine détient dans les œuvres historiographiques. Et encore, n'oublions pas le nombre de plus en plus grand de sources archéologiques, qui vont

<sup>5</sup> ROYMANS 1995, 47.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Vergilius, En. 6, 851.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> REVELL 2009. 6.

changer la perception sur la mobilité et l'adaptabilité de l'armée romaine. C'est ainsi que le problème de l'ethnie des soldats est devenu un point de mire ces dernières années, mettant en évidence de nouvelles données concernant la mobilité des troupes et la politique de recrutement caractérisant les provinces.

Les dernières décennies ont imposé la tendance historiographique de séparation des études concernant l'armée romaine, de la grande aire des analyses sur l'Empire romain, estimant que ces dernières peuvent constituer un domaine en soi. Plus encore, les méthodes d'analyse appliquées à cette aire de recherche sont distinctes, soulignant les différences entre ce nouveau domaine et le reste des études concernant l'Empire romain<sup>6</sup>.

Nous devons souligner dès le début le fait que, pour le syntagme d'armée romaine, nous devrions plutôt utiliser celui d'armées romaines, vu que, parallèlement aux éléments uniques impossibles à ignorer, il y a aussi des éléments distincts susceptibles à différencier entre elles les provinces et les armées stationnées sur leur territoire<sup>7</sup>. Dans ce qui suit, nous allons aborder le concept d'armée romaine comme définition exacte du paradigme diversité au sein de l'unité.

On a souvent oublié un élément important, notamment, que les soldats étaient des civils avant leur recrutement, volontaire ou pas, et redevenaient tels à la fin de leur service militaire. Dans ces conditions, l'image tant soit peu brutale qu'on avait du soldat romain, envisagé comme une machine de guerre, se modifie, se faisant remplacer par une vision plus appropriée à la réalité et qui présente l'ambivalence du légionnaire: civil/soldat. En illustrant cette ambivalence, Richard Alston affirmait que la typologie de recrutement, le type de récompenses, autant

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ALSTON 1995, 3.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> HAYNES 1999, 10: Au milieu du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., les soldats, en stationnement à Birrens, ont élevé trois autels, l'un pour Mars et Victoria Augusta de la part de ceux de Rhétie, un deuxième pour la déesse Ricagambeda, par ceux du district Vellavian se trouvant en Germanie, et le dernier, mais non le moins important, pour Viradecthis, de la part de *pagus conductis militans* appartenant aux cohortes. Par leurs dédicaces, ces groupes commémoraient les différences existant dans chaque unité, pour laquelle ils représentaient une minorité.

financières que celles qu'on aura à la fin du stage militaire modifiaient leur statut social<sup>8</sup>. Nous pouvons ainsi tirer la conclusion qu'on se trouve dans la présence d'un processus d'aliénation d'un certain groupe humain.

Dans notre étude, nous n'analyserons que les inscriptions liées à l'activité de la Ve légion Macedonica, découvertes à Troesmis, vu qu'on y fait clairement mention à l'origine des légionnaires. Cette démarche a comme point de départ l'analyse historique des inscriptions, en continuant par l'explication, la description et l'identification des individus (en tant que personnes à part entière dans le cadre de l'armée romaine). D'une importance égale sera aussi l'analyse de la manière dont on pourrait intégrer ce type de recrutement dans la typologie déjà connue concernant l'Empire romain (les Gaules, les Germanies<sup>9</sup>), tout en soulignant les traits spécifiques à ce modèle.

La Ve légion Macedonica a résisté le long de toute son existence dans la zone danubienne, son nom se trouvant mentionné pour la première fois dans l'œuvre de Strabon<sup>10</sup>. Au cours des années 33-34 ap. J.-C., elle se trouve attestée pour la première fois à côté de la IIIIe légion Scythica, en tant que participante à la construction de la voie stratégique sur la rive droite du Danube<sup>11</sup>. Même si l'on connaît certaines données sur les deux légions suivantes, la Ve légion Urbana et la Ve légion Gallica<sup>12</sup>, légions qui pourraient être identiques avec la légion en question, il n'y a pas de témoignages sur les premières décennies d'existence de la légion qui nous intéresse. K. Strobel lie l'existence de la Ve légion Macedonica à celle de la Ve légion Urbana, la première étant renommée grâce aux services rendus pendant la guerre macédoine de 29-27 av. J.-C.<sup>13</sup>

Beaucoup plus tard, elle a été récompensée par l'empereur Commodus avec le titre de *pia fidelis* pour loyauté et fidélité, notamment

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> ALSTON 1995, 7.

<sup>9</sup> STOLL 2006, 217-343; RICHIER 2004; BIRLEY 2006, 615-617; FAURE 2009, 137-167.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Strabon, *Geogr.*, 16, 2, 19.

<sup>11</sup> CIL III, 1698.

 $<sup>^{\</sup>rm 12}$  MATEI-POPESCU 2010, 31. L. Keppie estime que la Ve légion Macedonica est la même que la Ve légion Gallica, tandis que K. Strobel considère cette hypothèse impossible, affirmant que les deux sont en fait distinctes.

<sup>13</sup> FARNUM 2005, 19.

en 186 ap. J.-C., après la fin de la révolte de Maternus<sup>14</sup>. Une fois les guerres daces finies, la légion se verra transférée à Oescus, pour y revenir d'ailleurs de 271 à 388 ap. J.-C., et à Troesmis, pour y rester par intermittence jusqu'en 167 ap. J.-C., lorsqu'elle sera en cantonnement dans le castre de Potaissa de Dacie inférieure. Son existence s'avérera durable vu qu'on en fera mention jusqu'au VIe siècle ap. J.-C. 15

A partir des inscriptions découvertes à Troesmis, on connaît les fonctions publiques occupées par les vétérans, comme celles, par exemple, de Lucius Lucinius Clemens<sup>16</sup>, ayant les charges de *quinquennalis* canabensium et de decurio Troesmensium, ou celle de Titus Flavius Alexander<sup>17</sup> ayant la même charge de *quinquennalis* canabensium. On y rencontre aussi la charge de *magistri* canabensium tenue par C. Valerius Pudens<sup>18</sup>, P. Valerius Clemens<sup>19</sup>, tandis que le vétéran Tiberius Vitalis<sup>20</sup> va être sacerdos provinciae. Il est facile à remarquer que dans les inscriptions marquant la fonction du légionnaire après sa retraite il n'est pas fait mention du grade qu'il détenait au sein de la légion. On peut en conclure qu'il s'agissait de soldats de rang inférieur. Ce n'est d'ailleurs pas la seule possibilité. Il se peut que les fonctions civiles marquées sur les inscriptions soient moins importantes que le grade militaire détenu.

L'une des inscriptions les plus importantes est celle concernant le vétéran Tiberius Claudius Ulpianus<sup>21</sup>, présentant une carrière militaire éminente, centurion de son état dans encore six légions à part la Ve légion Macedonica, notamment: la Xe légion Gemina, la IVe légion Flavia, la XIIe légion Fulminata, la IIe légion Cyrenaica, la Xe légion Fretensis, la IIe légion Adiutrix. La carrière militaire de ce centurion originaire de Laodicée de Syrie est unique parmi les militaires dont le nom se trouve sur les inscriptions de la Dobroudja. Son enrôlement, tantôt dans une légion,

<sup>14</sup> FARNUM 2005, 19.

<sup>15</sup> FARNUM 2005, 19.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> ISM V, 158.

<sup>17</sup> ISM V, 155.

<sup>18</sup> ISM V, 154.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> ISM V, 156.

<sup>20</sup> ISM V.194.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> ISM V, 179; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 46.

tantôt dans une autre, pourrait représenter une promotion due à son activité, mais, en même temps, pourrait être lié au transfert des gouverneurs et légats des légions. Pour étayer cette affirmation nous nous servons de l'observation faite par Yann Le Bohec, d'après lequel être muté dans une autre unité militaire ou dans une autre province ne constituait pas obligatoirement un avancement, et que seulement l'appartenance à la première cohorte ou à la garnison de Rome pouvait être estimée comme une promotion à un grade supérieur<sup>22</sup>.

Sur les inscriptions découvertes à Troesmis apparaît aussi le nom d'un préfet des castres de la Ve légion Macedonica, Tiberius Veturius Mauretanus<sup>23</sup>, inexistant sur d'autres inscriptions, originaire de Fundi, ville de Latium, dont les habitants appartenaient à la tribu Aemilia. Son nom avait été inscrit par *ordo Troesmensum* (le sénat du site civil de Troesmis), dans le laps de temps correspondant au cantonnement de cette légion dans cette province.

L'inscription dédiée à Lucius Lucinius Clemens<sup>24</sup> représente une véritable source d'informations concernant la charge de *quinquennalis* à Troesmis. Vétéran de la V<sup>e</sup> légion Macedonica, il était originaire de Nikopolis (Nikopolis de Judée). Selon liro Kajanto, son cognomen fait partie de la catégorie des noms enregistrant des qualités mentales. C'est ainsi qu'un cognomen réunira l'espoir de chacun des parents dans le futur tempérament tendre de leur fils<sup>25</sup>. L'éditeur de cette inscription a soutenu qu'il s'agissait de Nikopolis de Judée, lieu de stationnement pour la légion sous Vespasian et Titus. A la fin de son stage militaire, Licinius Clemens entrera dans la magistrature, autant au sein des *canabae* de la légion, que dans le site civil. Il sera le seul vétéran de la légion chez qui l'on constate cette dualité, être à la fois *quinquennalis* des *canabae* (magistrat accomplissant la charge de censeur) et *décurion* dans le site civil. L'inscription avait été édifiée lorsqu'il avait commencé à exercer sa charge de *quinquennalis*. Sa femme, Licinia Veneria, avait le même *gentilicium*. Il

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> LE BOHEC 1990, 77.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> ISM V, 143; CIL III, 6 195; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 49.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> ISM V. 158.

<sup>25</sup> KAJANTO 1965, 66, 69.

est possible qu'elle ait été libérée par son mari ou ait eu la citoyenneté après la retraite de ce dernier<sup>26</sup>. Ce titre de *quinquennalis* ne nous est parvenu avec certitude que dans les *canabae* de Troesmis<sup>27</sup>.

Dans cette analyse nous ne saurions pas omettre le nom de Valerius Firmus (cognomen qui indique les qualités mentales de son propriétaire<sup>28</sup>). Il était originaire de Nicée de Bithynie<sup>29</sup>. Il est possible qu'après le retour de la légion, d'Orient à Troesmis, Firmus y soit arrivé avec toute sa famille et y soit resté même après sa retraite. Il avait été *custos armorum* (c'était lui le gardien de la clé de ce qu'on appelait *armamentarium*), appartenant à la catégorie dite des *principales*.

Un autre légionnaire dont on connaît l'origine certe a été Tiberius Claudius Priscus<sup>30</sup> (cognomen ayant un passé fameux si l'on se rapporte à Tarquinus Priscus<sup>31</sup>), recruté probablement comme les autres légionnaires d'origine orientale, soit pendant l'expédition de Trajan, soit pendant le règne de Hadrien. Il était originaire de Hemesa en Syrie. Il avait été probablement recruté à l'âge de 22 ans, lors de la participation de la légion à l'expédition parte de Trajan ou à la guerre de Judée de Hadrien. Giovanni Forni inclut l'inscription dans la période Vespasien-Trajan<sup>32</sup>.

Toujours à Troesmis, on a découvert l'inscription portant le nom d'un certain Decimus<sup>33</sup> (cognomen se rapportant à la date de naissance, l'une des modalités latines les plus anciennes de nommer les enfants<sup>34</sup>), de la tribu Claudia, originaire de Savaria (ville de Pannonie). La plaque funéraire y avait été placée par un autre centurion de la même légion et son héritier probablement, Valerius Pudens de son nom. Il est possible qu'il soit identique à ce Valerius Pudens dont le nom apparaît sur une

<sup>29</sup> ISM V, 196; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 36-57.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> MIHAILESCU-BÎRLIBA, PIFTOR 2005-2006, 212; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 56-57.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> APARASCHIVEI 2005-2006, 191.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> KAJANTO 1965, 68.

<sup>30</sup> ISM V, 178; CIL III, 7500; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 45-46.

<sup>31</sup> KAJANTO 1965, 71.

<sup>32</sup> FORNI 1953, 224.

<sup>33</sup> ISM V. 201: CIL III. 6 187. 6 193.

<sup>34</sup> KAJANTO 1965, 73.

autre inscription découverte à Troesmis, vétéran de la même légion et magistrat des *canabae*<sup>35</sup>. Giovanni Forni propose comme lieux d'origine deux autres villes, notamment Novaria et Varvaria. Les citoyens de ces deux villes appartenant à la Regio XI Transpadana et à la Dalmatie s'inscrivaient aussi dans la tribu Claudia, de même que ceux de Savaria<sup>36</sup>. L'inscription peut dater des premières années de l'arrivée de cette légion à Troesmis.

Deux des centurions de la légion sont originaires d'Oescus: le premier s'appelait C. Iulius Saturninus<sup>37</sup> (cognomen utilisé aussi par les républicains<sup>38</sup>), tandis que pour le second malheureusement pas retenu son nom<sup>39</sup>. Le lien entre les deux villes, Oescus et Troesmis, est démontré par l'intermédiaire des inscriptions et, implicitement, par l'existence des légionnaires originaires d'Oescus et stationnés à Troesmis. Il est probable que Saturninus a été recruté lors du stationnement de la légion dans le site. Il avait le grade d'optio, les optiones faisant partie des principales, grade précédé par celui de tessararius (transmetteur des ordres du commandant) et suivi par celui de signifer. A Oescus on a d'ailleurs découvert aussi une autre inscription appartenant à C. Iulius Celer, un autre vétéran de la même légion (cognomen faisant partie des noms suggérant la rapidité ou bien la lenteur, tous deux considérées traits de l'esprit et du corps)<sup>40</sup>. Conformément aux études déjà réalisées, il est possible que tous deux aient fait partie de la même branche de la gens Iulia, dont les représentants avaient été recrutés dans la Ve légion Macedonica<sup>41</sup>. A Oescus toujours on a découvert une inscription sur G. Iulius Longinus (nom suggérant la hauteur), un autre vétéran de la

<sup>35</sup> ISM V, 154; CIL, III, 6 166; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 53.

<sup>36</sup> AE 1983, 879.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> ISM V, 188; CIL III, 6 190.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> KAJANTO 1965, 54, Saturninus comme Martialis étaient deux noms extrêmement communs en Afrique. Dans ce cognomen, le suffixe –inus/na garde sa signification d'origine: Saturninus = « qui appartient à Saturnus ». Ce nom semble avoir été utilisé aussi à l'époque du christianisme – par exemple, un évêque Saturninus.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> ISM V, 203; CIL III, 6 192.

<sup>40</sup> CIL III. 7428: ILB. 56: KAJANTO 1965. 66.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> MIHAILESCU-BÎRLIBA 2009. 386.

légion, originaire de Heraclée<sup>42</sup>. Certains ouvrages admettent la possibilité d'un lien de parenté entre celui-ci et Saturninus, ou, du moins, l'appartenance à une même branche familiale. De la sorte, on supposerait l'existence d'une origine orientale, Heraclée, en ce qui concerne le dernier, étant connue la tradition du recrutement des légionnaires dans la zone du Pont et de la Bithynie<sup>43</sup>. Plus encore, on a remarqué le lien existant entre Saturninus et un autre vétéran de la Ve légion Macedonica, un certain Publius Scribonius Varus (dont le nom se trouve sur une inscription découverte à Oescus) originaire d'Éphèse<sup>44</sup>. Il est possible que la femme de Saturninus, Scribonia Melitine (surnom grec), soit de la même famille que Scribonius<sup>45</sup>. Ces inscriptions datent de la première moitié du IIe siècle ap. J.-C., lorsque Troesmis n'était pas encore devenu une ville, et lorsque les liens entre les villes étaient assurés par des militaires et leurs familles.

Parmi les vétérans remarquables de Troesmis, apparaît le nom des membres de certaines familles d'Ancyre. Une inscription qui date des années 151-154 ap. J.-C. fait mention du nom d'un certain Titus Flavius Alexander<sup>46</sup>, vétéran de la légion, dont on retrouve le nom parmi les membres de la tribu Fabia d'Ancyre en Asie Mineure. Celui-ci fera élever un autel en l'honneur de Jupiter. En quittant l'armée, il va s'établir dans les canabae de Troesmis, s'assurant une bonne situation matérielle en tant que quinquennalis.

Un autre vétéran de la V<sup>e</sup> légion Macedonica, originaire lui aussi d'Ancyre, s'appelle Caius Antistius Valens (l'un des surnoms les plus répandus, ayant la signification de force physique, obtenu par un adjectif à une seule terminaison)<sup>47</sup> de la tribu Fabia<sup>48</sup>. Comme les autres, ce dernier aura dû être incorporé lors de l'expédition orientale de la légion pendant le règne de l'empereur Hadrien. D'après une inscription découverte à

43 MIHAILESCU-BÎRLIBA 2009, 386.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> ILB, 55; AE 1960, 128.

<sup>44</sup> ILB, 58; AE 1920, 108.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> MIHAILESCU-BÎRLIBA 2009, 386.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> ISM V, 155; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 43.

<sup>47</sup> KAJANTO 1965, 66.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> ISM V, 174; CIL, III, 6 184; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 42-43.

Troesmis et sur laquelle se retrouve le nom de son fils, Antistius Zoticus (nom grec), il s'y est établi avec sa famille<sup>49</sup>. On suppose qu'après son stage militaire, il aura épousé l'une de ses esclaves, qu'il a affranchie. Il est plus que probable aussi qu'une partie, au moins, de la famille Antistia a trouvé ses origines dans les provinces celto-germaniques, et c'est à partir de là que ses membres se sont installés en Galatie<sup>50</sup>.

Un autre personnage originaire d'Ancyre est C. Plancius [---]<sup>51</sup>, possible magistrat du territoire de Troesmis lorsque la V<sup>e</sup> légion Macedonica se trouvait encore à Troesmis (l'inscription date de 163 ap. J.-C.). Vu que la légion y était stationnée, et que la construction élevée par ordre de C. Plancius était dédiée aux vétérans et aux citoyens romains des *canabae*, nous supposons que ce personnage était un vétéran de la légion. C. Egnatius Valens<sup>52</sup> y apparaît en tant que vétéran et décurion de la ville (163 ap. J.-C.). Son fils était encore militaire actif dans la même légion. Comme la famille Antistia, les Egnatii apparaissent attestés aussi dans les provinces celto-germaniques, sans qu'on sache quand même lesquels des membres de cette famille sont parvenus finalement en Galatie. Les recherches démontrent que presque tous les vétérans appartenant à la V<sup>e</sup> légion Macedonica et qui provenaient d'Ancyre faisaient partie de la tribu Fabia<sup>53</sup>.

Mais les informations concernant les soldats de la région orientale de Mésie ne s'arrêtent pas là. L'une des familles originaires d'Amastris est celle de Titus Flavius Valens appartenant à la tribu Terentina, qui apparaît inscrit avec sa femme, son frère et sa belle-sœur. Dans une étude dédiée aux familles des pontobithyniens de Troesmis, Lucreţiu Mihailescu-Bîrliba estime que Flavius Alexander, le frère de celui-ci, avait été soldat, tous les deux se trouvant réunis dans la même légion lors des recrutements d'Orient (lorsque des vexillations de la légion ont participé à la guerre

<sup>50</sup> MIHAILESCU-BÎRLIBA, PIFTOR 2005, 333.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> ISM, V, 175.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> ISM V, 135; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 434-4.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> ISM V. 183: CIL III. 6188.

<sup>53</sup> MIHAILESCU-BÎRLIBA, PIFTOR 2005, 335.

parthique de Trajan ou à celle de Judée du règne d'Hadrien)<sup>54</sup>. La femme de Titus Flavius Valens s'appelait Marcia Basilissa. Ce nom apparaît encore dans une autre inscription à Troesmis, celui de la femme de Titus Valerius Marcianus<sup>55</sup>, de la tribu Pollia, né dans le camp (il paraît que tous les soldats originaires des camps se trouvaient inscrits dans la tribu Pollia)<sup>56</sup>. Marcianus était un vétéran de la légion et ancien beneficiarius consularis. Sous l'Empire, les beneficiarii s'occupaient de problèmes administratifs. Normalement, quelqu'un occupait la haute place de beneficiarius après avoir servi comme immunis. Il paraît qu'après honesta missio de 170 ap. J.-C., Marcianus est rentré dans les canabae de Troesmis. À partir de cette inscription, on a estimé qu'à ce moment-là Troesmis n'avait pas encore acquis le titre de municipium, vu qu'après le transfert de la légion, les canabae continuaient d'exister. Sa femme, Marcia Basilissa (nom grec), avait acquis le titre honorifique de mater dendrophororum, en tant que prêtresse d'un collège de fidèles de Cybèle. Les études déjà effectuées donnent comme improbable l'explication selon laquelle les deux inscriptions concernant Marcia Basilissa se rapportent à une unique et même personne, trouvant comme explication le fait qu'il s'était agi de deux sœurs. On estime ainsi que Titus Flavius Valens a quitté Amastris en compagnie de sa femme, de son frère, Flavius Alexander et de sa femme, de même que de la sœur de cette dernière, la deuxième Marcia Basilissa laquelle, une fois arrivée à Troesmis, épouse Titus Valerius Marcianus (né dans les castres)<sup>57</sup>. Les identités de gentilice et de surnom ne représentent pas quelque chose de nouveau pour les frères du monde romain, un exemple semblable se rencontrant toujours parmi les inscriptions de

 $<sup>^{54}</sup>$  ISM V, 184; CIL III, 7501; MIHAILESCU-BÎRLIBA 2008-2009, 18; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 31-4.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> ISM V. 160; KAJANTO 1965, 35.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> LE BOHEC 1990, 84-5. On a considéré que tous ceux qui provenaient des camps étaient des fils de soldats, donc nés dans les camps de la légion. A. Mócsy estime quand même que cette formule, *origo castris*, était une patrie fictive pour les jeunes qui, eux, avant d'entrée dans l'armée, avaient été des pérégrins, n'ayant pas le droit, de la sorte, de faire partie d'une légion. Il est possible que cette formule soit utilisée pendant le règne d'Hadrien se rapportant aux derniers naturalisés en date; VITTINGHOFF 1971, 299-318.

<sup>57</sup> MIHAILESCU-BÎRLIBA 2008-2009, 20.

Troesmis, concernant deux autres soldats de la V<sup>e</sup> légion Macedonica, originaires eux aussi d'Amastris, notamment Iulius Ponticus (recruté probablement à 18 et décédé à 32 ans), inscrit à côté de son frère, Iulius Ponticus, et deux Sentii Pontici (l'un vétéran et l'autre militaire actif au sein de la même légion)<sup>58</sup>.

Une stèle funéraire ayant inscrit le nom de Publicia Cyrila, esclave libérée et femme de Publicius Niger (ce cognomen fait partie du groupe de cognomens liés aux particularités physiques<sup>59</sup>), vétéran de la Ve légion Macedonica, nous offre des informations sur le possible lieu d'origine du légionnaire en question. Sa femme étant originaire de Bithynie, on penserait aisément à l'origine orientale de Publicius Niger. Ce qu'on appelle un gentilicium appartenant à ce Romain représente une construction typique pour un esclave libéré de la ville. Il est d'ailleurs bien possible que les deux époux aient été des esclaves libérés appartenant à la même communauté ou qu'ils soient provenus de familles de condition sociale égale.

On trouve des informations concernant l'expédition parthique sur la stèle funéraire de Valerius Valens, *miles* dans la V<sup>e</sup> légion Macedonica, recruté à 29 ans, probablement en 162 ap. J.-C., décédé à 25 ans à cause de cette expédition parte<sup>60</sup>. Le monument est élevé par son père, Iulius Dizzace, cognomen thrace. Nous estimons pouvoir attribuer à ce soldat une origine locale ou du moins danubienne.

Th. Mommsen arrive à la conclusion qu'il y a eu deux aires de recrutement, l'Orient et l'Occident, et que les principaux changements chronologiques ont eu lieu du temps de Vespasien, Hadrien et Septime Sévère. Après le règne d'Auguste, on enregistre un recul lent du nombre de soldats originaires de la Péninsule italienne<sup>61</sup>, recul enregistré aussi par

 $^{59}$   $I\!SM$  V, 192;  $C\!I\!L$  III, 7 503; KAJANTO, 1965, 64 ; MIHAILESCU-B}RLIBA, DUMITRACHE 2012, 36.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> ISM V, 186; CIL III, 7 502.

 $<sup>^{60}</sup>$   $\mathit{ISM}$  V, 185,  $\mathit{CIL}$  III, 6 189; FILOW 1906, 75 ; MIHAILESCU-BÎRLIBA, DUMITRACHE 2012, 58.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> MANN 1983, 51. Mann estime qu'il y avait une politique centrale qui se préoccupait de la distribution de quelques Italiens dans chaque province.

Forni<sup>62</sup>, de même qu'une croissance progressive du nombre de non italiens en provenance des provinces sénatoriales riches, les plus romanisées et pacifiées: Gaule Narbonnaise, Bétique, Afrique et Macédoine<sup>63</sup>.

Il faut souligner qu'il n'y avait pas une typologie du recrutement pouvant être appliquée à tout l'Empire, existant des variations régionales dues à des facteurs externes, comme, par exemple, les pertes causées par les guerres, lesquelles ont détruit et altéré la typologie de recrutement. La Xº légion Fretensis, qui avait subi de grosses pertes lors de la révolte des Hébreux entre 66-70 ap. J.-C., va recruter entre 68 et 69 ap. J.-C. un grand nombre d'Egyptiens, même si, généralement, on ne les recrutait pas pour servir au-delà des frontières de l'Egypte<sup>64</sup>. Yann Le Bohec soutient qu'il faudrait interpréter avec prudence l'idée de la présence des étrangers dans une liste de militaires. Ceci pourrait être expliqué soit par un flux normal, soit comme un mouvement de forces exceptionnel, notamment : compléter les pertes subies après un conflit ou après la fin du service militaire d'un grand nombre de légionnaires, ce qui aurait amené d'autres recrutements massifs.

Au cours du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., on constate les signes d'une évolution, plus exactement, le passage du recrutement régional à celui local<sup>65</sup>. A la fin du même siècle, on constate l'existence d'un grand nombre de soldats qui indiquent (comme lieu d'origine) *origo castris*. En même temps, quoique les Italiens ne soient pas disparus des provinces, le pourcentage les concernant est peu élevé<sup>66</sup>.

En guise de conclusion, soulignons que la totalité des inscriptions ayant constitué l'objet de notre ouvrage fait partie de l'aire chronologique du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Comme l'on observe dans le cadre de notre analyse, les personnes faisant partie des zones occidentales et centrales de l'Asie

<sup>62</sup> FORNI 1953, 224.

<sup>63</sup> LE BOHEC 1990, 84; CAMPBELL 2002, 26.

<sup>64</sup> CAMPBELL 2002, 28.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> CAMPBELL 2002, 26: La localisation du recrutement apparaît probablement dans les légions qui avaient des localités romanisées tout autour, elle apparaît ensuite dans les colonies romaines et, plus tard, dans les communautés militaires (*canabae* ou sites civils surgis autour des camps militaires).

<sup>66</sup> LE BOHEC 1990, 85.

mineure<sup>67</sup>, surtout celles du Pont et de Bithynie, sont les plus nombreuses. Cela s'explique principalement par la proximité géographique, tout comme par les multiples relations existantes entre les deux zones. Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., en Mésie Inférieure a pénétré un grand nombre de personnes en provenance d'Asie Mineure. On y atteste une multitude de vétérans, la plupart originaires de Galatie et de Pont-Bithynie, provinces ayant une ancienne tradition concernant le recrutement. Roxana Curcă et Nelu Zugravu affirment, dans leur étude sur l'onomastique des Orientaux de la Dobroudja romaine, que les personnages en question ne sont pas des Orientaux par ethnie, mais par origine, eux, étant des Romains ou des Grecs assimilés du point de vue juridique ou des personnes de langue latine, intégrés du point de vue linguistique dans l'aire hellénophone<sup>68</sup>.

En analysant les inscriptions consacrées aux légionnaires de la Ve légion Macedonica, jusque vers 86 ap. J.-C., se trouvant dans tout l'Empire, Florian Matei-Popescu arrive à la conclusion que sept soldats avaient été recrutés en Macédoine, deux ou trois dans la Péninsule italienne, deux en Asie mineure et encore huit soldats dont on ne connaît pas l'origine. L'auteur estime que dans cette période on observe la tendance des soldats originaires de Macédoine de lutter dans les légions de Mésie et de Dalmatie. Surtout concernant la période Auguste – Vespasien, on ne saurait pas affirmer la suprématie de l'élément italien dans la légion en question<sup>69</sup>. On constate la même chose dans la liste établie par Forni, car deux seulement des légionnaires proviennent de l'Italie<sup>70</sup>.

Cette proportion majoritaire des légionnaires provenus de la zone orientale de l'Empire s'explique si l'on considère le périple de la Ve légion Macedonica le long des décennies dans la zone orientale de l'Empire: la campagne orientale de Néron, la guerre de Judée, la guerre parte de Trajan, la révolte des juifs du temps d'Hadrien, la guerre parte de Lucius Verus. Il est certain que ces légionnaires faisaient partie des nouvelles

<sup>67</sup> CURCĂ, ZUGRAVU 2005, 326-327.

<sup>68</sup> CURCĂ, ZUGRAVU 2005, 328.

<sup>69</sup> MATEI POPESCU 2010. 43-44.

<sup>70</sup> FORNI 1953, 224.

recrues qui avaient complété les rangs de la légion fort affaiblie par les pertes subies durant ces luttes.

Sur les inscriptions découvertes à Troesmis, concernant des soldats et des vétérans de la Velégion Macedonica, on rencontre le nom de quatre vétérans d'Ancyre (Galatie), deux d'Amastris, deux de Bithynie, deux de Syrie (Laodicée et Hemesa), un de Nikopolis de Judée, deux d'Oescus, un de Savaria (Pannonie)/Novaria (Regio XI Transpadana)/Varvaria (Dalmatie), un de Fundi-Latium, un légionnaire né dans les castres de la légion de Troesmis, tout comme un soldat ayant une origine locale. Vu que, avant son stationnement à Troesmis, la Velégion Macedonica s'était trouvée en cantonnement à Oescus, il est possible que des fils de légionnaires nés dans les camps se soient ensuite enrôlés dans la même légion, ayant ainsi Oescus comme lieu d'origine.

Les deux légionnaires originaires de Mésie Inférieure pourraient représenter le début d'un processus de recrutement local, cependant, dans le stade présent de notre recherche, une acceptation ou une négation de ce phénomène, démontré pour d'autres provinces de l'Empire, seraient impossibles à établir. Ce qui est sûr c'est que nombre d'inscriptions apportent des preuves certaines d'une « self perpetuating military class »<sup>71</sup>, ainsi appelée par J. F. Gilliam.

Le stade présent de notre recherche (rien que l'analyse des inscriptions concernant la Velégion Macedonica) ne permet pas d'offrir des conclusions définitives. On peut quand même constater l'existence d'un pourcentage élevé de soldats orientaux constituant la base d'une activité possible de recrutement local, et le nombre extrêmement bas de légionnaires italiques. Les recherches futures vont compléter les données obtenues jusqu'à présent, pour amener à l'établissement d'une typologie spécifique de recrutement pour toute la province Mésie Inférieure.

\_

<sup>71</sup> GILLIAM 1986, 284.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ALSTON, R. 1995. Soldiers and society in roman Egypt, Londres.

APARASCHIVEI, D. 2005-2006. *Municipiul Troesmis. Instituții și elite,* Peuce S. N. 3-4 ,189-209.

BIRLEY, A. 2006. Centurions of the Rhine army, JRA 19, 615-617.

CAMPBELL, B. 2002. War and society in imperial Rome, 31 BC – 284 AD, Londres.

CURCĂ, R., ZUGRAVU, N. 2005 "Orientaux" dans la Dobroudja Romaine, une approche onomastique. Dans: COJOCARU, V. (éd.), Ethnic contacts and cultural exchange north and west of the Black Sea from the Greek colonization to the Ottoman conquest, Iași, 313-331.

FARNUM, J. H. 2005. The positioning of the roman imperial legions, Portsmouth.

FAURE, P. 2009. Sept legionnaires en Germanie. L'armee et le gouvernement de l'Occident romain (I-II siecles apres JC). Dans: CHAUSSON, F. (éd.), Occidents romains – Senateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident (Espagne, Gaules, Germanies, Bretagne), Paris, 137-167.

FILOW, B. 1906. Die Legionen der Provinz Moesia von Augustus bis auf Diokletian, Leipzig.

FORNI, G. 1953. Il reclutamento delle legioni da Augusto a Diocleziano, Rome.

GILLIAM, J. F. 1986. Romanization of the Greek east. The role of the army. Dans: GILLIAM, J. F., Roman army papers, Amsterdam, 281-290.

HAYNES, I. 1999. *Introduction: the roman army as a community*. Dans: GOLDSWORTHY, A., HAYNES, I. (éds.), *The Roman army as a community*, Portsmouth, Rhode Island, 7-14.

LE BOHEC, Y. 1990. L'armée romaine sous le Haut-Empire, Paris.

KAJANTO, I. 1965. The Latin cognomina, Helsinki.

MANN, J. C. 1983. Legionary recruitment and veteran settlement during the Principate, London.

MATEI-POPESCU, F. 2010. The roman army in Moesia Inferior, Bucharest.

MIHAILESCU-BÎRLIBA, L., PIFTOR, V. 2005. Les familles d'Ancyra à Troesmis, dans COJOCARU, V. (éd.), Ethnic contacts and cultural exchange

north and west of the Black Sea from the Greek colonization to the Ottoman conquest, Iasi, 331-337.

MIHAILESCU-BÎRLIBA, L., PIFTOR, V. 2005-2006. Les vétérans membres de l'élite civile en Dobroudja romaine, Peuce. N. S. 3-4, 209-217.

MIHAILESCU-BÎRLIBA, L. 2008-2009. *Doua familii de pontobithynieni la Troesmis*, Analele Științifice ale Universității "Al. I. Cuza", Istorie 54-55, 17-25

MIHAILESCU-BÎRLIBA, L. 2009. Notes epigraphiques. Trois familles d'Oescus à Troesmis, Pontica 42, 385-388.

MIHAILESCU BÎRLIBA, L., DUMITRACHE, I. 2012. La colonisation dans le milieu militaire et le milieu civil de Troesmis, Iași.

REVELL, L. 2009. Roman imperialism and local identities, New York.

RICHIER, O. 2004. Centuriones ad Rhenum. Les centurions legionnaires des armées romaines du Rhin, Paris.

ROYMANS, N. 1995. Romanization, cultural identity and the ethnic discussion. The integration of Lower Rhine populations in the Roman empire. Dans METZLER, J., MILLET, M., ROYMANS, N., SLOFSTRA, J. (éds.), Integration in the early Roman west. The role of culture and ideology, Luxembourg, 47-64.

STOLL, O. 2006. Legionäre, Frauen, Militärfamilien: Untersuchungen zur Bevölkerungsstruktur und Bevölkerungsentwicklung in den Grenz Provinzen des Imperium Romanum, JRGZ 53, 217-343.

VITTINGHOFF, F. 1971. Die rechtliche Stellung der canabae legionis und die Herkunftsangabe castris, Chiron 1, 299-318.